

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
TROISIEME REGION MILITAIRE
CHAHID BEN BOULAID MUSTAPHA
DIRECTION REGIONALE DES INFRASTRUCTURES MILITAIRES

MISE EN DEMEURE N°01

En vertu du contrat n ° **27/2025 du 18/06/2025**, portant sur Les travaux de réalisation de l'éclairage extérieur au profit des unités /Tindouf, conclu d'un délai de **(07)** mois, **et compte tenu de ce qui suit:**

- **Abstention quand à la constitution de la caution de bonne exécution.**

Une mise en demeure N° 01 est adressée au L'entreprise **FILALI ALI**, sise à Cité Boukhalfa Class 155 Groupe de propriété 1059 Local B-Djelfa, pour **constituer la caution de bonne exécution** et ce, au cours de **huit (08)** jours à partir de la date de publication de la présente à la presse nationale et au Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public.

Faute d'obtempérer à la présente, il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues conformément à la réglementation en vigueur, ainsi que l'article n° **(10)** du contrat conclue.